

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-398-1930 Divers.

n° 75-398-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 janvier 1930

Numéro JO

n° 398 du 31/01/1930

Date du numéro

31 janvier 1930

TEXTE INTÉGRAL

indigène Djama Abdoulah est nommé planton au bureau des postes et télégraphes et affecté en qualité de téléphoniste aux bureaux du Gouvernement. Il aura droit à une solde nette de deux cent quarante francs à mois exclusive de toute indemnité, à compter du 1er janvier 1930.